

## RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COPA Mexico, Mexique 2 mars 2006

## Résolution sur la création d'une seule organisation responsable du dialogue interparlementaire dans les Amériques

CONSIDÉRANT que la création d'une organisation interparlementaire interaméricaine unique permettrait de renforcer le dialogue interparlementaire dans les Amériques et favoriserait la reconnaissance formelle d'une organisation interparlementaire par les instances exécutives des Amériques;

CONSIDÉRANT la déclaration finale de l'Assemblée générale de la COPA, tenue à Foz do Iguaçu, Brésil, du 7 au 11 mai 2005, dans laquelle les 203 parlementaires alors réunis convenaient de «recommander que le dialogue interparlementaire hémisphérique soit fait au sein d'une seule organisation et, en ce sens, favoriser un rapprochement entre le FIPA et la COPA, et confier au Comité exécutif le mandat d'envisager tous les moyens appropriés pour réaliser cet objectif»;

CONSIDÉRANT la tenue, le 19 mai 2005, à Brasilia, d'une réunion entre la présidente sortante de la COPA, Mme Maria José da Conceição Maninha, et la présidente du FIPA, Mme Céline Hervieux-Payette, au cours de laquelle des avenues de coopération entre les deux organisations ont été évoquées;

CONSIDÉRANT que le dialogue interparlementaire interaméricain doit inclure les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés ainsi que les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, réunis à Mexico, Mexique, le 2 mars 2006,

AMORÇONS un dialogue officiel entre le FIPA et la COPA en vue d'en arriver à la création d'une seule organisation responsable du dialogue interparlementaire dans les Amériques et, en ce sens, mandatons à cette fin la présidence de la COPA, les anciens présidents, parlementaires en exercice, et les trois secrétariats, avec obligation de faire rapport au Comité exécutif à chacune de ses réunions.